

« REALISER LES ENTRETIENS DE RECRUTEMENT SANS DISCRIMINATION »

La loi « Égalité et citoyenneté » favorise la diversité au sein de l'entreprise/établissement, améliore l'implication des salariés et participe à la démarche RSE. Bien au-delà de la stricte obligation légale, la non-discrimination fait partie des enjeux de RSE, d'égalité et de diversité.

Notre formation va vous permettre d'appréhender le sujet de la discrimination dans le cadre professionnel, et de respecter son obligation de non -discrimination à l'embauche au quotidien : en sécurisant les bonnes pratiques à chaque étape du recrutement, tout en menant des actions de prévention et en développant la diversité.

Objectifs :

- Connaître le cadre juridique de la discrimination et s'approprier du cadre légal de l'entretien de recrutement
- Se mettre en conformité avec la loi Egalité et citoyenneté
- Apprendre à mettre en place les bonnes pratiques de non-discrimination dans chaque étape du recrutement
- Maîtriser les techniques de questionnement et de reformulation
- Développer un management sécurisant et acquérir une structure d'entretien pour optimiser le recrutement.
- Utiliser les outils adaptés pour objectiver ses décisions.

Public : Personnel d'encadrement qui doit mener des entretiens de recrutement et qui souhaite professionnaliser sa démarche.

Prérequis : Aucun

Durée : 02 journée (14heures)

Tarif : Cf au devis présenté

Formateur :
Consultant J+ FORMATION

Support : Un support de cours dématérialisé est remis à chaque stagiaire en fin de session.

Délais d'accès : variable entre 10 et 21 jours pour la mise en place d'une session

Contrôle du suivi : Les stagiaires émargent une Feuille de présence par demi-journée de formation, pour justifier de leur participation. Le formateur signe également ces feuilles de présence ; à la fin de la session, il élabore également un compte-rendu de formation.

Moyens pédagogiques :

- Apports théoriques : vidéo, power point, échanges...
- Mises en pratiques : nombreux exercices d'entraînements par le biais de jeux de rôles, quiz, analyse de vidéo filmés en séance, apprentissage d'outils PNL -reformulation-synchronisation, et débriefings de groupe.

Evaluations

- Durant la session une évaluation des acquis est réalisée par le formateur.
- En fin de session, une évaluation à chaud est réalisée par les stagiaires (fiche à compléter) : elle concerne principalement le déroulement et le contenu de l'action de formation, ainsi que le degré de satisfaction à l'issue de cette action.
- Après retour des participants sur leur poste de travail et après mise en pratique des acquis, une évaluation à froid sera réalisée par le client commanditaire du projet.

Modalité de validation des compétences

- Délivrance d'un Certificat de réalisation de la formation et d'une « Fiche de validation de compétences ».

Accessibilités : La formation est accessible aux personnes en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques. La mise en place d'un accompagnement est proposée afin que la formation se déroule dans les meilleures conditions : notre REFERENTE HANDICAP Joëlle Gruelles est chargée d'organiser leur accueil, et reste à leur disposition au 07 78 39 84 28 ou jplusformation@hotmail.com.

PROGRAMME SUR DEMANDE...